

Conseil communal du 26 février 2013 : le regard d'ECOLO

1. La réunion du Conseil a été précédée d'une réunion commune du CPAS et du conseil communal, obligatoire une fois par an. F.Gendarme, échevine des affaires sociales, et F. Dastrevelle, présidente du CPAS, ont présenté l'ensemble des synergies existant entre les deux organes et en même temps, fait le bilan des activités de l'action sociale à Chastre. Une nouveauté : Sour'dimension, aide aux sourds et malentendants et à leurs familles. Un bon bilan pour la Régie des quartiers (gérée par Notre Maison : rénovation de logements publics par des stagiaires (13) qui apprennent ainsi divers métiers).

Questions et remarques :

- ⤴ Quid de l'accès aux lieux publics pour les handicapés ?
- ⤴ Possibilité de surbaïsser les trottoirs dans plusieurs quartiers (notamment au niveau des passages pour piétons) ?
- ⤴ Renforcement souhaité de l'Ecole des devoirs à Chastre.
- ⤴ Suggestion de mettre en place des guides-énergie pour aider les personnes précarisées à mieux gérer leur consommation d'énergie et à isoler leur logement.
- ⤴ Difficulté d'avoir une vision globale sur l'action sociale conjointe du CPAS et du Conseil communal, car absence d'indicateurs : combien de personnes touchées ? Combien coûtent les actions ? Quel est leur impact ? Ecolo demande une vue plus claire et directe de ces infos, afin de bien comprendre où se trouve la synergie.
- ⤴ Pas de synergie pour l'instant entre l'ALE et la Régie des quartiers.
- ⤴ Chastre 2020 demande à la majorité d'ouvrir les AG des crèches à la minorité.

2. Conseil communal

- ⤴ **Déclaration de politique générale** (voir aussi, la réponse d'Ecolo): lecture par le Bourgmestre d'une nouvelle note (celle accompagnant le budget en janvier n'était-elle pas la bonne?), réponses croisées de la minorité.
Quelques morceaux choisis : réponse très vague de la majorité sur la possibilité d'égoutter la rue du Dessus et la rue Vieille : on va voir avec l'IBW...après 2015 !
- piste cyclable vers la Croix de St-Géry, venant de St-Géry : se fera dans les deux sens, si on veut obtenir les subsides prévus (Province) ! - Chastre 2020 préférerait des radars plutôt qu'un conseiller en mobilité - Chastre 2020 sceptique et même opposé au ramassage des déchets par le système de conteneurs à puces - renforcement des échanges avec St-Denis (Québec) pour les jeunes, sans plus de détails - projet d'un bâtiment polyvalent au Castillon ou aux XV Bonniers, dans le cadre d'un partenariat public-privé, encore très confidentiel - étude d'un modèle d'entreprise d'économie sociale pour les titres-services et le repassage - nouveau bâtiment prévu pour le CPAS avec épicerie sociale évoquée par l'échevine.
Ecolo ne vote pas la déclaration de politique générale (ce n'est pas notre politique) et Chastre 2020 s'abstient.
- ⤴ **Travaux et acquisitions** : Ecolo propose de limiter à 10 000 euros les montants de dépenses qui pourraient être décidés par le seul Collège sans approbation du Conseil communal. La majorité propose 67 000 euros HTVA. Ecolo et Chastre 2020 votent non.
- ⤴ **Acquisition de matériel de déneigement** : lame pour tracteur acquise en urgence en janvier, ratification à l'unanimité, alors que l'échevin précédent dit l'avoir demandé durant 3 ans : « *faut croire que le nouvel échevin des travaux est plus convaincant* » annonce Jossart.
- ⤴ **PBE** (notre fournisseur d'électricité, une intercommunale à cheval sur la frontière linguistique, majoritairement en Flandre, quatre communes wallonnes seulement) : diminution de 2,4% du dividende, qui se poursuivra jusqu'en 2018,

date à laquelle les accords avec la PBE pourraient être revus. Vote de la modification des statuts à l'unanimité.

- ^ **Cultes** : de gros travaux sont prévus au presbytère de Noirmont, à financer par la commune (alors que les loyers de la location de ce presbytère reviennent à la fabrique d'Eglise...).

3. Points ajoutés par la minorité :

a) Ecolo : Le conseil adopte à l'unanimité après quelques questions et des commentaires bien machistes la motion demandant à la commune de Chastre de s'engager sur l'égalité hommes/femmes dans la vie communale ([voir le texte de la charte](#)).

b) Chastre 2020 : motion demandant au Collège d'abandonner le projet d'installer des conteneurs pour les scouts sur le terrain derrière le Chalet et proposant en échange que la commune investisse dans la rénovation et l'agrandissement du Chalet qui pourrait accueillir les scouts et d'autres associations ([voir le texte de la motion](#)).

Empoignade peu cordiale entre la majorité et ses deux anciens échevins (Cordy et Champagne) : Chastre 2020 défend sa proposition et demande de pérenniser ainsi le bâtiment du Chalet, comparant la situation avec celle de la salle Patria de Blanmont, aujourd'hui condamnée pour de nombreuses activités sous réserve d'entreprendre des travaux importants. Ecolo s'étonne des zones d'ombre que comporte le projet de la majorité : coût difficile à chiffrer même si budgété au niveau de 100 000 euros, précipitation et absence de concertation, problème de l'emphytéose et du permis d'urbanisme pas encore accordé etc. Ecolo et Chastre 2020 votent la motion, la majorité la refuse.

4. Question orale : projet de lotissement au Boischamps : où en est-on ? Le Soir a publié un projet qui n'aurait même pas été reçu par la Régie foncière, la Province ayant fait le choix de confier le projet à une liste restreinte de promoteurs immobiliers. Il faut abroger un PCA (plan communal d'aménagement) antérieur, ce qui prendra du temps. Une asbl pourrait s'intégrer dans le projet, le plan financier est attendu. Bref, encore beaucoup d'incertitudes sur ce projet.

5. Huis clos : désignation des représentants communaux auprès de diverses (31) instances (voir ordre du jour)

Là, je n'y étais pas, mais des rumeurs de coup de force courent dans les rues de Chastre ...

La suite au prochain numéro. Des Commissions communales devraient être mises sur pied et appel lancé pour les composer...

Andrée Debauche